



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan de Relance - Signature d'un protocole dans le BTP

### Les professionnels du bâtiment et des travaux publics mobilisent 2,3 milliards d'euros de prêts à taux bonifiés pour le soutien de l'investissement local

Paris, le 16 novembre 2009 - Les organisations professionnelles du bâtiment et des travaux publics –CAPEB, FFB, FNTP, FNSCOP-BTP<sup>1</sup> -, se sont mobilisées pour soutenir l'investissement des collectivités locales et des organismes HLM et amplifier le plan de relance gouvernemental.

Via les réserves de ses organismes de gestion – PRO BTP, UCF, SMA-BTP, CNETP<sup>2</sup> -, la profession va prêter 650 millions d'euros. De son côté l'opérateur financier retenu par la profession, Dexia Crédit Local, mobilisera 1,650 milliard d'euros. Ainsi c'est un total de 2,3 milliards d'euros à taux bonifiés que Dexia Crédit Local commercialisera.

Les travaux financés par ces prêts concerneront :

- Pour 1,3 milliard d'euros (répartis en deux enveloppes), des travaux de bâtiment, construction neuve et travaux d'économie d'énergie, commandés par les communes ou leurs groupements ou par des organismes HLM.
- Pour 1 milliard d'euros, des travaux publics, répondant à des objectifs de qualité de l'environnement, de sécurité des usagers, d'amélioration de la mobilité et de l'aménagement du territoire, de développement économique, commandés par les communes ou leurs groupements.

La phase de commercialisation s'étendra de novembre 2009 à fin septembre 2010. Les travaux, quant à eux, devront être engagés d'ici la fin de l'année 2010.

Par cette opération exceptionnelle, les professionnels du bâtiment et des travaux publics veulent convaincre les collectivités locales et les organismes HLM d'amplifier leurs investissements pour répondre aux besoins d'équipement durable du pays et soutenir un secteur qui regroupe 345 000 entreprises et emploie 1,5 million de salariés.

<sup>1</sup> CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites entreprises du Bâtiment ; FFB : Fédération Française du Bâtiment ; FNTP : Fédération Nationale des Travaux Publics ; FNSCOP-BTP : Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux Publics.

<sup>2</sup> PRO BTP : groupe de protection sociale du BTP ; UCF : union des caisses de congés payés au titre du bâtiment ; SMABTP : groupe d'assurance du BTP ; CNETP : caisse de congés payés des travaux publics.





	Enveloppe 1	Enveloppe 2
Montant	100 M€	2 200 M€
Financier	Caisses de congés payés du Bâtiment	PRO BTP, SMABTP, CNETP : 550 M€ Dexia Crédit Local : 1 650 M€
Bénéficiaires	Organismes HLM hors SEM pour des travaux d'économie d'énergie non éligibles à l'éco prêt CDC	Communes < 150 000 habitants Groupements de communes < 400 000 hab. Organismes HLM
Montant max.	500 000 euros / bailleur	3 millions d'euros / collectivité-bailleur
Quotité max.	33% de l'investissement	50% de l'investissement
Durée	15 ans	15, 20, 25, 30 ans
Conditions financières	Taux fixe 1%	Taux bonifiés*

\*Exemple : au 15 novembre, pour un prêt à 15 ans, taux de 3,79%

Deloitte Conseil Finance est intervenu comme conseil financier des organisations professionnelles.

#### Contacts presse :

Capeb : Isabelle Planchais : 06 08 56 78 06 ;

FFB : Anaïk Cucheval : 01 40 69 51 39 ;

FNTF : Jean-Christophe Goux-Reverchon : 01 44 13 31 15 ;

FNSCOP-BTP : Olivier Diard : 01 55 65 12 20

